



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Patrimoine
culturel
immatériel

Liste représentative

Original: anglais et français

CONVENTION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Cinquième session
Nairobi, Kenya
novembre 2010

DOSSIER DE CANDIDATURE N° 00363 POUR L'INSCRIPTION SUR LA LISTE REPRÉSENTATIVE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL EN 2010

A. ÉTAT(S) PARTIE(S) <i>Pour les candidatures multinationales, les États parties doivent figurer dans l'ordre convenu d'un commun accord.</i>
Espagne
B. NOM DE L'ÉLÉMENT
B.1. Nom de l'élément en anglais ou français <i>Il s'agit du nom officiel de l'élément qui apparaîtra dans les publications concernant la Liste de sauvegarde urgente. Il doit être concis. Veillez à ne pas dépasser 200 caractères, ponctuation et espaces compris. Le nom doit être transcrit en caractères latins Unicode (Basic Latin, Latin-1 Supplément, Latin Extended-A ou Latin Extended Additional).</i>
Le Flamenco
B.2. Nom de l'élément dans la langue et l'écriture de la communauté concernée, le cas échéant <i>Il s'agit du nom officiel de l'élément dans la langue vernaculaire qui correspond au nom officiel en anglais ou en français (point B.1). Il doit être concis. Veillez à ne pas dépasser 200 caractères Unicode (latins ou autres), ponctuation et espaces compris.</i>
EL FLAMENCO

B.3. Autre(s) nom(s) de l'élément, le cas échéant

Outre le(s) nom(s) officiel(s) de l'élément (point B.1), mentionner, le cas échéant, le/les autre(s) nom(s) de l'élément par lequel l'élément est également désigné, en caractères Unicode (latins ou autres).

CANTE JONDO

C. CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉLÉMENT

C.1. Identification des communautés, des groupes ou, le cas échéant, des individus concernés

Selon la Convention de 2003, le patrimoine culturel immatériel ne peut être identifié que par rapport à des communautés, groupes ou individus qui le reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Il est par conséquent important d'identifier clairement une ou plusieurs communautés, groupes ou, le cas échéant, individus concernés par l'élément proposé. Les informations fournies doivent permettre au Comité d'identifier les communautés, groupes ou individus principalement concernés par l'élément, et doivent être en cohérence avec les rubriques 1 à 5 ci-dessous.

Le flamenco identifie. Il constitue le signe d'identité d'un grand nombre de communautés et de groupes, formels et informels:

Ethnie gitane. La communauté formée par l'ethnie gitane (dans la sphère du flamenco, l'utilisation du terme « gitan » n'est pas péjorative mais témoigne de la fierté d'une communauté, dans bien des cas les termes « gitan » et « flamenco » sont même utilisés comme synonymes) joue un rôle fondamental dans la configuration et le développement du flamenco.

Familles et dynasties flamencas, au sein desquelles s'est créé et développé le flamenco.

Peñas (clubs de passionnés) et associations de flamenco. Elles représentent également un groupe spécifique du flamenco. Elles constituent un tissu associatif propre. Ce sont des organismes répartis sur tout le territoire espagnol qui partagent un esprit de conservation et de diffusion de la culture flamenco. Il existe plus de mille *peñas flamencas* rien qu'en Espagne.

Artistes. Individus, professionnels ou non, créateurs et interprètes des différentes expressions du flamenco (*cantaores [chanteurs de flamenco], bailaores [danseurs de flamenco], tocaores [musiciens de flamenco]*, compositeurs, artisans, peintres, musiciens, cinéastes, poètes, etc.).

Critiques et chercheurs. Individus qui ont créé un corps théorique sur le flamenco en tant que domaine différencié de connaissance.

Écoles et académies de flamenco. Officielles (conservatoires de musique) ou privées.

Industries culturelles du flamenco. Compagnies artistiques, maisons d'édition, *tablaos* (petit théâtre privé qui accueille en exclusivité des spectacles de flamenco dans lequel le public s'assoit sur des chaises autour de tables où l'on sert à boire et à manger), maisons de disques et moyens de communication spécialisés.

C.2. Situation géographique et étendue de l'élément, et localisation des communautés, des groupes ou, le cas échéant, des individus concernés

Cette rubrique doit identifier l'étendue de la présence de l'élément, en indiquant si possible les lieux où il se concentre. Si des éléments liés sont pratiqués dans des régions avoisinantes, veuillez le préciser.

L'Andalousie est le berceau du flamenco. La plupart des artistes qui ont marqué, par leurs créations et leurs interprétations, les apports les plus exigeants et de plus grande qualité, non seulement dans le domaine du *cante* (chant) et du *toque* (accompagnement musical) mais aussi

du *baile* (danse), sont andalous. La plupart des styles ou des formes musicales du flamenco reflètent aussi dans leur dénomination leur lieu d'origine en Andalousie: *malagueña*, *alegrías de Cádiz*, *bulerías de Jerez*, *granaína*, *sevillanas*, *fandangos de Huelva*, *verdiales de los Montes de Malaga*, *rondeña*, *tangos de Triana*, *cantiñas de Córdoba*, *Taranta de Linares* ou *Taranto de Almería*.

Mais le flamenco étend ses racines à d'autres régions espagnoles limitrophes (c'est le cas de l'Estrémadure, avec ses *jaleos* et *tangos*, et de la Murcie, avec ses *cartageneras* et *cantes de minas*) et il a connu une expansion vers les régions du centre et du nord de l'Espagne, telles que Madrid et la Catalogne, en partie fruit de l'émigration des Andalous, des habitants d'Estrémadure et de la région de Murcie vers ces zones.

Le flamenco s'est transformé en un élément culturel global et transfrontalier, ouvert à de nouvelles tendances, protagoniste d'un dialogue interculturel indispensable à sa compréhension. Il a élargi sa géographie originale à partir de sa programmation dans les théâtres, de son internationalisation progressive, de son incursion dans le ciné et la littérature et de son influence dans d'autres arts, tels que la peinture, la sculpture ou la photographie.

Ainsi, le flamenco s'est créé un espace important dans des pays comme la France (avec des festivals de longue date à Mont-de-Marsan, Nîmes ou Paris), les États-Unis et le Royaume-Uni (avec des expériences telles que le Flamenco Festival), l'Italie (Festival Flamenco de Rome), l'Argentine (Biennale de Buenos Aires), le Japon ainsi qu'une grande partie des pays d'Europe centrale, d'Amérique latine et d'Afrique du nord, dont les liens culturels et musicaux avec le flamenco sont évidents: *cantes de ida y vuelta* et musique andalouse.

C.3. Domaine(s) représenté(s) par l'élément

Identifiez brièvement le(s) domaine(s) du patrimoine culturel immatériel représenté(s) par l'élément, qui peuvent être un ou plusieurs des domaines identifiés à l'article 2.2 de la Convention (cette information sera principalement utilisée pour la visibilité, si l'élément est inscrit).

Le flamenco, encadré dans les *arts du spectacle*, englobe d'autres domaines.

Traditions orales

- Transmission de la connaissance sans codes ni manuels.
- Utilisation de lyrique populaire et terminologie spécifique.

Usages sociaux, rituels et commémoratifs

- Présent dans des rituels traditionnels, selon ses propres rituels.

Exemple: la fête flamenca (privée et familiale).

- Il possède un calendrier d'actes de célébration: les festivals.

Connaissances liées à la nature

- Ses paroles reflètent la vie quotidienne, le sens de l'existence et du travail (mer, campagne et mines).

Techniques artisanales traditionnelles

- Élaboration d'instruments musicaux (guitares), de costumes et compléments.

D. BREF RÉSUMÉ DE L'ÉLÉMENT

Cette rubrique est particulièrement utile, car elle permet au Comité d'identifier rapidement l'élément proposé pour inscription et, en cas d'inscription, elle sera utilisée à des fins de visibilité. Elle doit être un résumé des éléments fournis au point 1 ci-dessous mais ne doit pas constituer une introduction à ce point.

Le flamenco, élément culturel particulier, vivant et en évolution, va au-delà de la musique. Il présente une grande variété de styles dans ses trois variantes: cante, baile et toque (accompagnement musical).

Résultat d'un long processus de formation et de dialogue interculturel, il se caractérise par l'importance de la tradition et de la transmission orale, la diversité de ses formes, l'existentialisme de ses messages, la qualité de sa lyrique et sa capacité d'influencer des musiques du monde entier. Il constitue une partie essentielle de l'imaginaire du sud de l'Espagne et un des signes d'identité les plus importants pour sa culture.

Né en Andalousie au début du XIX^e siècle, mais avec des racines dans d'autres régions d'Espagne (Murcie et Estrémadure), il a créé une esthétique et un langage musical propre, il a accumulé un énorme héritage artistique et il a généré une ethnographie concrète ainsi qu'un artisanat traditionnel propre.

Le flamenco est une création populaire, développée et affinée par des artistes exceptionnels. Une extraordinaire combinaison de valeurs de communication et de rencontre. Une discipline exigeante, ouverte et complexe. Une cérémonie intime et un spectacle public. Une esthétique qui possède ses techniques, des expressions qui ont leurs formes et un flot de connaissances encore incomplet.

1. IDENTIFICATION ET DÉFINITION DE L'ÉLÉMENT (CF. CRITÈRE R.1)

C'est la rubrique de la candidature qui doit démontrer que l'élément satisfait au critère R.1 : « L'élément est constitutif du patrimoine culturel immatériel tel que défini à l'article 2 de la Convention ». Une explication claire et complète est essentielle pour démontrer que l'élément à inscrire est conforme à la définition du patrimoine culturel immatériel par la Convention. Cette rubrique doit aborder toutes les caractéristiques significatives de l'élément, tel qu'il existe actuellement. Elle doit inclure notamment :

- a) une explication de ses fonctions sociales et culturelles, et leurs significations actuelles, au sein et pour ses communautés,*
- b) les caractéristiques des détenteurs et des praticiens de l'élément,*
- c) tout rôle ou catégorie spécifiques de personnes ayant des responsabilités spéciales à l'égard de l'élément,*
- d) les modes actuels de transmission des connaissances et les savoir-faire liés à l'élément.*

Le Comité doit disposer de suffisamment d'informations pour déterminer :

- a) que l'élément fait partie des « pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés. » ;*
- b) que « les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus [le] reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel » ;*
- c) qu'il est « transmis de génération en génération, [et] est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire » ;*
- d) qu'il procure aux communautés et groupes concernés « un sentiment d'identité et de continuité » ; et*
- e) qu'il n'est pas contraire aux « instruments internationaux existant relatifs aux droits de l'homme ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable ».*

Les descriptions trop techniques doivent être évitées et les États soumissionnaires devraient garder à l'esprit que cette rubrique doit expliquer l'élément à des lecteurs qui n'en ont aucune connaissance préalable ou expérience directe. L'histoire de l'élément, son origine ou son ancienneté n'ont pas besoin d'être abordés en détail dans le dossier de candidature.

Le flamenco est une expression artistique résultant de la fusion du *cante*, du *baile* et du *toque*, qui peuvent être représentés ensemble ou séparément. C'est une manifestation culturelle représentative et identitaire du patrimoine culturel immatériel du sud de l'Espagne, devenue un signe caractéristique de la culture espagnole dans le monde.

Le *cante* est l'expression vocale du flamenco qui s'inscrit dans des formes et des structures acceptées par les individus et les communautés qui y participent. Il se chante à la première personne et en solo, de préférence assis, sans autre accompagnateur ou chœur que la guitare.

Il est perçu par l'ouïe et par sa plastique. Sa forme d'exécution est identique pour les hommes comme pour les femmes. Il fusionne la tradition orale et collective ainsi que la création personnelle. Il est fondé sur des structures musicales diverses appelées chants, styles ou *palos*. Le *cante* permet d'exprimer tous les sentiments et tous les états d'esprit: la peine, la joie, la tragédie, l'allégresse, la peur, etc., à travers des paroles fruit de l'expressivité populaire et caractérisées par leur brièveté et simplicité.

La passion, la séduction ainsi qu'un large éventail de situations exprimant les joies et les peines de l'être humain s'extériorisent dans le **baile**. Il dispose d'une esthétique propre et repose sur une technique difficile. Il est différent selon que le protagoniste est un homme (davantage de vigueur dans les pieds) ou une femme (plus douce et sensuelle dans ses mouvements). Sa diversité dépend d'aspects musicaux, chorégraphiques (structurés ou spontanés), géographiques (écoles locales) et de contenus (festifs et dramatiques).

Le toque naît en tant qu'accompagnement instrumental du *cante* et du *baile*. Avec le temps, il se libère de son rôle secondaire. La guitare constitue la colonne vertébrale du *toque* dans trois options interprétatives: accompagnement du *cante*, du *baile* et en solo. Le flamenco s'appuie sur d'autres instruments tels que les castagnettes, les *palmas* (claquements de mains), le *zapateado* (martèlement des pieds) 1 les coups avec les jointures des mains et, plus récemment, le piano, le *cajón* (caisse), la flûte, le violon, etc.

Le flamenco se matérialise par la maîtrise de certaines connaissances indispensables à son expression et l'utilisation d'instruments musicaux, de costumes et d'objets constitués par une ethnographie concrète et qui génèrent un artisanat traditionnel propre (fabrication de guitares, de chaussures et de costumes de danse, etc.).

a) Fonctions sociales et culturelles

- Il fournit une identité déterminée aux communautés, aux groupes et aux personnes qui y participent.
- Il apporte un ensemble de représentations et de rites particuliers tant dans la vie sociale que privée des personnes impliquées: fêtes religieuses (*villancicos flamencos* à Noël, *saetas* à Pâques, *sevillanas* et *fandangos* aux fêtes patronales, etc.), cérémonies sacramentelles (noces et baptêmes), mais, surtout, en créant ses propres rituels lorsqu'il surgit spontanément dans les réunions familiales et les fêtes privées.
- Il crée un lexique et un ensemble d'expressions présentes non seulement dans ses formes musicales et esthétiques mais aussi dans la vie quotidienne et dans d'autres contextes sociaux.
- Il encourage la communication et favorise des espaces de rencontre entre ses communautés et ses groupes.

b) Caractéristiques des pratiquants et dépositaires de l'élément

- Le flamenco est non seulement héritage mais vie aussi. Il se transmet encore et se renouvelle grâce aux interprétations et créations de ses pratiquants et dépositaires.
- L'importance de la tradition orale a marqué sa transmission et sa connaissance au sein des dynasties, familles et groupes sociaux qui s'érigent en dépositaires de la culture flamenca.
- Les enfants jouent un rôle fondamental dans la continuité de sa transmission et de sa conservation en participant activement à ses représentations dès leur plus jeune âge à travers la figure de la mère.
- Le flamenco est un élément culturel auquel participe toute la société d'une façon ou d'une autre mais seul un ensemble de personnes disposent des connaissances et des aptitudes nécessaires à sa pratique.
- Il existe d'autres participants, tels que les chercheurs et les spécialistes, les membres des *peñas flamencas*, les passionnés en général, les maisons d'éditions et de disques et les administrations publiques qui appuient une grande partie de l'activité flamenca avec leurs ressources.

c) Rôles spécifiques et catégories de personnes exerçant des responsabilités particulières sur l'élément

- Les *peñas* jouent un rôle fondamental dans la protection et la diffusion du flamenco. Elles organisent des cours de formation, des conférences et des récitals. Elles encouragent

également les relations et la communication entre les artistes et le public dans un contexte caractérisé par la proximité et le respect.

- L'artiste flamenco, dans ses trois variantes (*cante*, *baile* et *toque*), joue un rôle exceptionnel dans la conservation et la diffusion du flamenco par l'apprentissage, l'interprétation et l'enregistrement de ses différentes formes.

- Les *tablaos* constituent un réseau d'espaces scéniques exclusifs du flamenco.

- Les spécialistes et les chercheurs documentent, fixent et analysent le cadre théorique et historique du flamenco comme élément culturel différencié.

- Les institutions publiques, grâce à des mesures en faveur de la protection et de la promotion du flamenco, assurent sa survivance et son futur.

- L'industrie culturelle liée au flamenco (éditions, ciné, maisons de disques, etc.) ainsi que les moyens de communications (généralistes ou spécialisés) accentuent sa connaissance et sa diffusion.

d) Modes actuels de transmission des connaissances et des habilités concernant l'élément

- Le flamenco possède son habitat (familles, quartiers et rituels propres comme la fête privée) où il s'assimile, s'apprend et se transmet.

- La création d'académies privées, par les interprètes devenus des maîtres, constitue une des voies de transmission du flamenco.

- Les institutions publiques incluent la musique et la danse flamenca comme matière dans les conservatoires de certaines villes du sud de l'Espagne.

- Au cours des dernières années, les universités ont introduit le flamenco comme matière spécifique de troisième cycle universitaire et de doctorat.

- Le système éducatif andalou étudie l'incorporation du flamenco dans le programme officiel pour les enfants.

Étant donné les principes de dialogue culturel qui inspirent ses créations et les relations humaines qui se tissent entre ses composants, il n'est pas contraire aux dispositions internationales sur les droits de l'homme, aux impératifs de respect mutuel entre les communautés, les groupes et les individus ni au développement durable.

2. CONTRIBUTION À LA VISIBILITÉ ET À LA PRISE DE CONSCIENCE, ET ENCOURAGEMENT AU DIALOGUE (CF. CRITÈRE R.2)

La candidature doit démontrer (critère R.2) que « l'inscription de l'élément contribuera à assurer la visibilité et la prise de conscience de l'importance du patrimoine culturel immatériel et à favoriser le dialogue, reflétant ainsi la diversité culturelle du monde entier et témoignant de la créativité humaine ».

Expliquez en quoi l'inscription sur la Liste représentative contribuera à assurer la visibilité du patrimoine culturel immatériel et à faire prendre davantage conscience aux niveaux local, national et international de son importance. Cette rubrique ne doit pas traiter la manière dont les inscriptions apporteront une plus grande visibilité à l'élément, mais la façon dont son inscription contribuera à la visibilité du patrimoine culturel immatériel d'une façon plus générale.

Expliquez en quoi l'inscription favorisera le « respect de la diversité culturelle et la créativité humaine, ainsi que le respect mutuel entre les communautés, les groupes et les individus ».

L'inscription du flamenco sur la Liste représentative de l'UNESCO contribuera à assurer la visibilité d'une part importante du patrimoine culturel immatériel du sud de l'Espagne ainsi qu'à accentuer la prise de conscience et le développement du dialogue puisque que les caractéristiques de l'élément et son degré de diffusion pourront répandre et mettre en valeur le concept de Patrimoine Immatériel là où cet art se manifeste.

a) Contribution visant à assurer la visibilité et à augmenter la prise de conscience sur l'importance du patrimoine culturel immatériel au niveau local, national et international

Au niveau local, à travers ses rites et représentations, le flamenco participe aux épisodes les plus importants de la vie, tant dans le domaine public que dans des espaces plus intimes et

privés. Il contribue ainsi à assurer la visibilité et la prise de conscience de l'importance du patrimoine culturel immatériel au niveau local par sa présence dans les traditions, auxquelles il participe activement par ses formes et ses musiques.

Le flamenco apparaît également dans les espaces du patrimoine culturel et naturel. Le lien du flamenco avec ce type de milieux protégés et visitables permet une plus grande visibilité du patrimoine immatériel au niveau local avec une projection nationale et internationale. La fête des *verdiales* a lieu dans le parc protégé des Montes de Málaga, le Festival de Jerez dans le cadre de ses caves, le Festival d'Alcalá de Guadaíra (Séville) dans son château médiéval, les démonstrations de *jaleos* et *tangos* d'Estrémadure dans le décor de la Plaza Alta de Badajoz ou le Concours de La Unión (Murcie) dans le bâtiment de l'ancien Marché.

La visibilité du patrimoine immatériel à travers la reconnaissance du flamenco ne peut ignorer les espaces urbains dotés d'une signification spéciale où il s'est enraciné: les quartiers du Sacromonte et de l'Albaicín (Grenade), de Triana (Séville), Santiago (Jerez de la Frontera), Santa María (Cadix), la Plaza Alta (Badajoz), la Chanca (Almería), le quartier juif à Cordoue et les quartiers de pêcheurs de La Trinidad et El Perchel (Málaga). Il s'agit de milieux urbains de grand attrait touristique qui fournissent une nouvelle scène au niveau local, national et international où diffuser, faire prendre conscience et rendre visible le patrimoine immatériel.

Le flamenco a généré une sociologie propre qui dépasse l'échelle locale et atteint un niveau national: les *peñas* flamencas. Ces dernières contribuent, dans leur ensemble, à la visibilité et à la transmission du patrimoine immatériel.

Bien que le flamenco soit assez connu de par le monde, cette connaissance est touchée de préjugés et de stéréotypes qui ont dénaturé son importance et sa profondeur en tant que manifestation du patrimoine culturel immatériel, à travers une lecture superficielle et une mise en spectacle déplacée qui n'ont pas permis de percevoir son véritable sens et son empreinte culturelle. L'inscription sur la Liste représentative contribuera donc à diffuser et à améliorer la compréhension de l'élément, en se basant sur sa divulgation à l'échelle internationale afin d'assurer sa visibilité en tant qu'élément du patrimoine culturel immatériel et de contribuer à accentuer la prise de conscience sur son importance.

b) Promotion du respect de la diversité culturelle

Son inscription favorisera la promotion du respect de la diversité culturelle puisque le flamenco est né du dialogue et de l'échange. Il est le reflet de toutes les cultures et de toutes les civilisations qui s'installèrent dans le sud de l'Espagne au cours des siècles : Grèce, Rome, Islam, Christianisme, etc. Il naît de la convergence de traditions musicales variées, mais entrelacées, de la musique arabe et hébraïque, de la liturgie byzantine et du recueil de chansons castillanes et, en dehors de la région méditerranéenne, des formes hindoues et afro-américaines ainsi que des apports de l'ethnie gitane installée en Andalousie.

c) Promotion du respect de la créativité humaine

Tant dans sa genèse que dans son évolution, le flamenco constitue un exemple évident de la créativité humaine, comme le démontre l'énorme versatilité de ses formes, baptisées même du nom de leur créateur.

Une caractéristique d'identité du flamenco est son énorme souplesse. Toujours ouvert aux apports individuels, il constitue un plaidoyer en faveur de la créativité humaine car il respecte, accueille et embrasse une multitude de créations personnelles.

À propos du flamenco, nous ne pouvons pas seulement parler de passé, d'héritage et de tradition parce qu'il est héritage mais il est vie aussi. Il se mélange encore, s'unit à d'autres musiques, recherche l'union avec d'autres cultures, s'appuie et se sert d'autres esthétiques comme le soulignent les incursions de nombreux artistes flamencos dans les domaines de la danse contemporaine, du jazz et de la bossa nova. Il a surmonté les frontières et a toujours recherché la fraternisation et le contact avec d'autres langages pour renforcer et élargir le sien.

d) Promotion du respect mutuel entre les communautés, les groupes et les individus

L'ethnie gitane installée dans le sud de l'Espagne occupe une place privilégiée dans le flamenco. Les gitans jouent un rôle essentiel dans la création et l'interprétation de la plupart des expressions du flamenco (dans la sphère du flamenco, l'utilisation du terme « gitan » n'est pas péjorative mais témoigne de la fierté d'une communauté). Leur établissement, il y a des siècles,

dans les zones les plus méridionales de la Péninsule Ibérique représente un exemple d'intégration culturelle et sociale et de promotion du respect mutuel entre les différentes communautés, groupes et individus.

Le flamenco est un héritage provenant de nombreuses sources. La musique andalouse est présente dans les *cantes a capela*, les rythmes cubains se reflètent dans les *cantes de ida y vuelta*, les structures castillanes se reproduisent dans les styles comme les *sevillanas*, la musique liturgique glisse sur la cadence des *saetas*, les *verdiales* ne se conçoivent pas sans l'influence musicale des maures, etc.

Les paroles du flamenco sont, en plus, un chant à la cohabitation, la tolérance, l'acceptation de la diversité et le respect mutuel. Un art solidaire et engagé envers les valeurs de la démocratie, qui chante la liberté et qui poursuit la justice, qui mise sur le dialogue et qui constitue un pont culturel de l'Andalousie et de l'Espagne vers d'autres latitudes.

3. MESURES DE SAUVEGARDE (CF. CRITÈRE R.3)

Les points 3.a. à 3c. exigent l'élaboration d'un ensemble cohérent de mesures de sauvegarde comme demandé dans le critère R.3 : « Des mesures de sauvegarde qui pourraient permettre de protéger et de promouvoir l'élément sont élaborées ». De telles mesures devraient refléter la participation la plus large possible des communautés, groupes ou, le cas échéant, des individus concernés, aussi bien dans leur formulation que dans leur mise en œuvre.

3.a. Efforts en cours et récents pour sauvegarder l'élément

Décrivez les efforts en cours et récents de la communauté, du groupe ou, le cas échéant, des individus concernés pour assurer la viabilité de l'élément. Décrivez les efforts du ou des État(s) partie(s) concerné(s) pour sauvegarder l'élément, en précisant les contraintes externes ou internes, telles que des ressources limitées.

Le flamenco bénéficie d'un ensemble d'efforts et d'engagements promus par les différentes administrations publiques, du Gouvernement espagnol au niveau local en passant par les communautés autonomes, principalement le Gouvernement autonome d'Andalousie mais aussi d'Estrémadure, de Murcie. Sans oublier les contributions des communautés et des groupes concernés.

Parmi les mesures de sauvegarde mises en place, soulignons:

- Création en 1989 par le Gouvernement autonome d'Andalousie du Centre Andalou de Flamenco, dont le siège se trouve à Jerez de la Frontera. Il s'agit actuellement du plus grand centre de documentation sur le flamenco au monde, grâce à ses plus de 300 000 fichiers sous différents formats et systèmes d'enregistrement.
- Un autre pas en avant fut fait, cinq ans plus tard, avec la mise en place de l'Agence Andalouse pour le Développement du Flamenco. Le seul organisme conçu exclusivement dans le but de rassembler les politiques publiques liées à la protection et à la diffusion du flamenco.
- Publication au Journal du Gouvernement autonome d'Andalousie des aides à la production et distribution de spectacles flamencos, tissu associatif (*peñas*), observatoire du flamenco (recherche) et festivals de flamenco.
- Distinction honorifique telle qu'Enfants Chéris ou Médailles d'Andalousie aux artistes flamencos andalous les plus importants.
- Incorporation du flamenco comme « un élément particulier du patrimoine culturel » andalou dans le nouveau Statut d'Autonomie de l'Andalousie (article 68).
- Mesures de protection juridique des expressions du flamenco dans les communautés du sud de l'Espagne: Andalousie, Estrémadure et Murcie.
- Création par le Gouvernement autonome d'Estrémadure du Centre de Recherches sur le Flamenco d'Estrémadure à Badajoz.
- Création en 1981 du Département d'Études du Flamenco au Centre de Théâtre, Musique et

Folklore de Murcie.

- Consolidation d'un réseau composé de centaines de *peñas* et d'associations culturelles dans le but de protéger et de diffuser le flamenco.
- Création de fondations d'artistes flamencos déjà disparus qui, avec l'aide de leurs parents et de différentes institutions, recueillent et diffusent leur héritage.
- Incorporation du flamenco par le Ministère de la Culture et le Gouvernement autonome d'Andalousie dans la programmation de l'Auditorium National de Musique de Madrid.
- Consolidation du flamenco dans le calendrier culturel de l'Institut Cervantes.
- Prix National de Musique et de Danse accordé aux artistes flamencos les plus brillants et les plus internationaux.
- Soutien, depuis plus de quatre décennies, des concours nationaux: Cordoue (1956) et La Union (1961).
- Création de chaires de guitare flamenca aux conservatoires de Cordoue ou de Murcie.
- Soutien des institutions andalouses, d'Estrémadure et de la région de Murcie aux événements flamencos les plus importants ainsi que publication de revues, livres, disques et matériel audiovisuel sur le flamenco.
- Attribution de bourses d'étude et de formation aux artistes débutants.
- Organisation par le Gouvernement autonome d'Estrémadure du Festival Badasom, rencontre entre le fado portugais et le flamenco.
- Reconnaissance des artistes flamencos par l'assignation des prix d'Estrémadure à la création.
- Création des prix « Flamenco Hoy » remis par la critique spécialisée.

3.b. Mesures de sauvegarde proposées

Pour la Liste représentative, les mesures de sauvegarde sont celles qui peuvent aider à renforcer la viabilité actuelle de l'élément et permettre à cette viabilité de ne pas être menacée dans le futur, en particulier du fait des conséquences involontaires produites par l'inscription ainsi que par la visibilité et l'attention particulière du public en résultant.

Citez et décrivez les différentes mesures de sauvegarde qui sont élaborées et qui, une fois mises en œuvre, sont susceptibles de protéger et de promouvoir l'élément, et donnez des informations succinctes sur divers aspects tels que leur ordre de priorité, les domaines d'application, les méthodologies, les calendriers, les personnes ou organismes responsables, et les coûts.

La viabilité du flamenco comme élément du patrimoine culturel immatériel exige des mesures supplémentaires de sauvegarde pour éviter toute menace future.

Il s'agit d'un catalogue de mesures proposées par les différentes institutions. Des actions faisables qui se traduiraient par une viabilité accrue du flamenco dans les espaces de sa protection, connaissance et diffusion.

La viabilité du flamenco ne sera pas menacée par la visibilité de son inscription comme Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité car il dispose d'espaces privés et publics pour ses représentations.

Les tableaux suivants illustrent ces mesures et les objectifs poursuivis.

Sigles utilisés :

AADF	Agence Andalouse pour le Développement du Flamenco
CAF	Centre Andalou de Flamenco
CARM	Communauté Autonome de la Région de Murcie
CC	Département ministériel de la Culture
CEC	Département ministériel de l'Éducation

CEM	Département ministériel de l'Emploi
CICE	Département ministériel de l'Innovation, la Science et l'Entreprise
DGBC	Direction Générale des Biens Culturels
GE	Gouvernement espagnol
JA	Gouvernement autonome d'Andalousie
JE	Gouvernement autonome d'Estrémadure
IAP	Institut Andalou du Patrimoine
IAJ	Institut Andalou de la Jeunesse
IC	Institut Cervantes
INAEM	Institut National des Arts Scéniques et de la Musique
LEA	Loi sur l'Éducation en Andalousie
MC	Ministère de la Culture
PCF	Patrimoine Culturel du Flamenco
POA	Budget Ordinaire de l'Administration
RGPC	Registre Général du Patrimoine Culturel
SGU	Secrétariat Général des Universités

OBJECTIF. ÉVALUATION

Cadre	Méthodologie	Outils	Responsables	Mesures	Priorité	Calendrier	Coût (€)
PCF	Planification stratégique	POA Participation publique	JA JE CARM GE Députations Municipalités	Rédaction du Plan Stratégique de Sauvegarde et de Promotion du Flamenco	Élevée	2010-2012	30 000

OBJECTIF. PROTECTION

Cadre	Méthodologie	Outils	Responsables	Mesures	Priorité	Calendrier	Coût (€)
PCF : Expressions, Représentations, traditions et techniques	Incorporation aux inventaires de biens protégés possédant une valeur juridique	RGPC d'Andalousie, Estrémadure et Murcie.	DGBC du JA JE et CARM	Gestion administrative	Élevée	2010-2012	Dépenses courantes Personnel propre
	Documentation	POA	AADF du CC du JA par l'intermédiaire du CAF	Acquisition, classement et digitalisation de fonds documentaires	Élevée	2010-2012	90 000
			AADF du CC du JA par l'intermédiaire du CAF	Enregistrement et classement d'événements et de scénarios d'intérêt ethnographique	Élevée	2010-2012	60 000

Cadre	Méthodologie	Outils	Responsables	Mesures	Priorité	Calendrier	Coût (€)
			AADF du CC du JA par l'intermédiaire du CAF et de l'IAP	Préparation de l'Atlas Ethnographique du Flamenco	Élevée	2010-2014	48 000
			AADF du CC du JA par l'intermédiaire du CAF	Enregistrement et classement d'entrevues à des artistes d'un certain âge sans reportages	Élevée	2010-2012	30 000
			AADF du CC du JA par l'intermédiaire du CAF	Augmentation des points d'information sur le Flamenco	Élevée	2010-2012	18 000

OBJECTIF. PROTECTION-RECHERCHE

Cadre	Méthodologie	Outils	Responsables	Mesures	Priorité	Calendrier	Coût (€)
PCF : Expressions, Représenta- tions, traditions et techniques	Recherche	POA	AADF du CC et du SGU du CICE du JA	Création de l'Observatoire Universitaire du Flamenco	Élevée	2010-2012	30 000
			AADF du CC et du SGU du CICE du JA	Réalisation d'études sur l'impact socio-économique du flamenco	Élevée	2010-2012	80 000

OBJECTIF. FORMATION

Cadre	Méthodologie	Outils	Responsables	Mesures	Priorité	Calendrier	Coût (€)
PCF : Représenta- tions, expressions, connaissances et techniques	Planification de l'enseigne- ment	POA	AADF du CC et du CEC du JA	Incorporation du flamenco au système éducatif public d'Andalousie	Élevée	2010-2014	120 000
			AADF du CC et du CEC du JA	Mise en place du Centre d'Études Andalouses pour la certification d'études professionnelles (<i>cante</i> , <i>baile</i> et <i>toque</i>)	Élevée	2010-2016	300 000
			AADF du CC et du CEC du JA	Route éducative selon la LEA	Élevée	2010-2012	80 000

Cadre	Méthodologie	Outils	Responsables	Mesures	Priorité	Calendrier	Coût (€)
			JA, JE et CARM	Cours et séminaires dans des universités publiques	Élevée	2010-2012	60 000
			JA, JE et CARM	Création de troisièmes cycles et de doctorats universitaires	Élevée	2010-2012	60 000
			JA et JE	Cours de formation et bourses d'étude aux artistes flamencos	Élevée	2010-2012	40 000

OBJECTIF. FORMATION – PROMOTION

Cadre	Méthodologie	Outils	Responsables	Mesures	Priorité	Calendrier	Coût (€)
PCF : Représentations, expressions, connaissances et techniques	Planification et diffusion	POA	AADF du CC et de l'IAJ du JA	Concours Andalou de Jeunes Artistes Flamencos (<i>cante, baile et toque</i>)	Élevée	2010-2012	100 000
			JA, JE, CARM et GE	Consolidation des concours de flamenco	Élevée	2010-2012	300 000

OBJECTIF. PROTECTION – PROMOTION

Cadre	Méthodologie	Outils	Responsables	Mesures	Priorité	Calendrier	Coût (€)
PCF : Représentations, expressions, connaissances et techniques	Documenta- tion Diffusion	POA	AADF du CC du JA, JE et de la CARM	Conventions de collaboration pour des circuits passant par les <i>peñas flamencas</i> d'Andalousie	Élevée	2010-2012	600 000
			AADF du CC du JA	Maintien du système d'aides publiques aux <i>peñas</i>	Élevée	2010-2012	600 000

OBJECTIF. PROMOTION

Cadre	Méthodologie	Outils	Responsables	Mesures	Priorité	Calendrier	Coût (€)
PCF : Représentations, expressions, connaissances et techniques	Planification, programma- tion et Diffusion	POA	AADF du CC du JA	Consolidation des aides à la production et à la distribution de spectacles de flamenco	Élevée	2010-2012	1 800 000
			AADF du CC du JA, JE et de la CARM	Consolidation des aides aux festivals de flamenco	Élevée	2010-2012	750 000
		Fonds FEDER	AADF du CC du JA	Soutien aux festivals internationaux de flamenco	Élevée	2010-2012	2 500 000

	POA	CC du JA	Maintien du Ballet Flamenco d'Andalousie	Élevée	2010-2012	4 500 000
	Fonds FEDER	AADF du CC du JA	Soutien pour la participation du flamenco aux foires internationales	Élevée	2010-2012	135 000
	POA et Fonds FEDER	AADF du CC du JA et IC	Continuité de l'accord avec l'Institut Cervantes afin d'assurer la présence du flamenco dans son calendrier culturel	Élevée	2010-2012	900 000
	POA	AADF du CC du JA	Consolidation de « Flamenco Viene del Sur » dans les huit chefs-lieux andalous	Élevée	2010-2012	2 100 000
		AADF du CC et du CICE du JA et INAEM du GE	Création du Circuit National de Flamenco	Moyenne-élevée	2010-2014	800 000
		AADF du CC et du CICE du JA	Création du Circuit Andalou Flamenco Universitaire.	Moyenne-élevée	2010-2012	180 000
		AADF du CC et du CICE du JA	Projet « Flamenco sur internet » pour la retransmission en ligne de spectacles de flamenco dans les universités	Moyenne-élevée	2010-2012	360 000
		JA, JE et CARM	Diffusion et promotion d'événements, d'expositions, de recherches et de matériel graphique et audiovisuel.	Élevée	2010-2012	150 000

OBJECTIF. COORDINATION

Cadre	Méthodologie	Outils	Responsables	Mesures	Priorité	Calendrier	Coût (€)
Mesures de sauvegarde de la candidature	Coordination	POA	JA, JE et CARM	Réunion du comité de suivi.	Élevée	Annuel	3 000

3.c. Engagement de la communauté, du groupe ou des individus concernés

La faisabilité de la sauvegarde dépend en grande partie des aspirations et de l'engagement de la communauté, du groupe ou, le cas échéant, des individus concernés. Cette rubrique doit démontrer que la communauté, le groupe ou, le cas échéant, les individus concernés ont la volonté et s'engagent à sauvegarder l'élément si les conditions sont favorables. La meilleure preuve sera souvent la démonstration de leur implication dans les mesures de sauvegarde passées et présentes, et de leur participation à la formulation et la mise en œuvre des mesures de sauvegarde futures, plutôt que de simples promesses ou affirmations de leur soutien ou de leur engagement.

Les communautés et les individus du flamenco ont travaillé, ensemble ou séparément, à la rédaction et promotion de mesures de sauvegarde pour la protection et la promotion appropriée du flamenco. Beaucoup de ces actions ont été soutenues par les institutions publiques.

- Organisation et développement par la Confédération des *Peñas Flamencas* de concours et d'ateliers pour les jeunes artistes flamencos.
- Organisation de conférences et publication d'études et d'enregistrements sur la vie et l'œuvre des artistes flamencos les plus importants de la part des *peñas* et des associations flamencas ainsi qu'organisation de circuits de récitals et de représentations à leur siège.
- Organisation de festivals de conservation et promotion du flamenco par les *peñas* avec la collaboration des institutions locales et autonomes d'Andalousie, Murcie et Estrémadure.
- Participation d'artistes et d'associations flamencas aux documents stratégiques et d'action de l'Agence Andalouse pour le Développement du Flamenco.
- Réalisation d'études sur l'histoire de la communauté gitane dans le sud de l'Espagne et sur son rôle particulier dans l'univers du flamenco par la Fondation Institut de Culture Gitane et l'Association des Femmes Gitanes Fakali.
- Réalisation par l'Association des Artistes Flamencos d'une première base de données reprenant la liste mise à jour des artistes selon leur localisation géographique.
- Rédaction de cours par l'Association des Artistes Flamencos, en collaboration avec l'administration andalouse, pour l'amélioration de la formation des artistes.

3.d. ENGAGEMENT DES ÉTATS PARTIES

La faisabilité de la sauvegarde dépend également du soutien et de la coopération de l'(des) État(s) partie(s) concerné(s). Cette rubrique doit démontrer que l'État partie concerné est prêt à soutenir l'effort de sauvegarde en créant des conditions favorables à sa mise en œuvre, et doit décrire comment l'État partie a démontré un tel engagement par le passé et pour l'avenir. Les déclarations et les promesses de soutien sont moins instructives que les explications et les démonstrations.

L'État espagnol a mis en place au cours des dernières années une importante série de mesures en faveur du flamenco:

- Il collabore au financement des grands événements de flamenco répartis dans le monde.
- Incorporation du flamenco à la programmation du Jour National de la Musique.
- Des artistes flamencos ont été récompensés par les prix nationaux de Musique et de Danse.
- Programmation de flamenco à l'Auditorium National de Musique.
- Diffusion du flamenco à travers le réseau des instituts Cervantes.

La Communauté Andalouse a incorporé le flamenco de façon transversale à ses politiques:

- Augmentation des attributions budgétaires à l'Agence Andalouse pour le Développement du Flamenco
- Augmentation des fonds documentaires et technologiques du Centre Andalou de Flamenco pour digitaliser, au cours des prochaines années, la totalité de ses plus de 300 000 fichiers. 40 % est déjà digitalisé.

- Aides publiques à la Production et Distribution de Spectacles de Flamenco, Tissu Associatif, Festivals et Observatoire du Flamenco.

- La plupart des festivals et des grands événements nationaux et internationaux de flamenco ainsi que les tournées à travers les cinq continents bénéficient de son support économique et institutionnel.

Il convient de souligner aussi le rôle d'autres communautés autonomes:

Estrémadure: création du Centre de Recherches sur le Flamenco d'Estrémadure.

Murcie: Création du Département d'Études du Flamenco.

Sans oublier le rôle joué par les universités en programmant des cours, des séminaires saisonniers, des troisièmes cycles et en supportant la recherche sur le flamenco.

4. PARTICIPATION ET CONSENTEMENT DE LA COMMUNAUTÉ, GROUPES ET INDIVIDUS CONCERNÉS DANS LE PROCESSUS DE CANDIDATURE (CF. CRITÈRE R.4)

Cette rubrique demande à l'État partie qui soumet la candidature de prouver que la candidature répond au critère R.4 : « L'élément a été soumis au terme de la participation la plus large possible de la communauté, du groupe ou, le cas échéant, des individus concernés et avec leur consentement libre, préalable et éclairé ».

4.a. Participation des communautés, groupes et individus concernés dans le processus de candidature

Décrivez comment et de quelle manière la communauté, le groupe et, le cas échéant, les individus concernés ont participé activement au processus de candidature à toutes les étapes, comme le requiert le critère R.4. Les États parties sont en outre encouragés à préparer les candidatures avec la participation de nombreuses autres parties concernées, notamment, s'il y a lieu, les collectivités locales et régionales, les communautés voisines, des ONG, des instituts de recherche, des centres d'expertise et autres parties intéressées. La participation des communautés dans la pratique et la transmission de l'élément doivent être traitées dans le point 1 ci-dessus, et leur participation dans la sauvegarde doit être traitée dans le point 3 ; ici les États soumissionnaires doivent décrire la participation la plus large possible des communautés dans le processus de candidature.

Bien que menée par les gouvernements autonomes d'Andalousie, d'Estrémadure et de Murcie, la candidature pour l'inscription du flamenco sur la Liste Représentative bénéficie d'un large consensus et de la participation active des communautés et des individus impliqués, en plus d'autres institutions telles que les municipalités, dont certaines ont même approuvé en session plénière des motions de soutien.

Des rencontres et des réunions particulières ont eu lieu avec les représentants des fédérations de *peñas* et les associations d'artistes ainsi que plus directement avec les artistes, dans les différentes provinces du sud de l'Espagne et dans les villes à plus forte concentration de *cantaos/as*, *tocaos/as* et *bailaos/as*, comme dans le cas de Jerez de la Frontera (Cadix).

Par conséquent, l'élément proposé a bénéficié d'une ample participation de la part des communautés, des groupes et des individus concernés, comme en témoigne la longue liste de libres consentements informés préalables du paragraphe suivant, qui sont repris aux lieux et dates de la dernière réunion tenue à cet effet.

Nous avons ainsi disposé des contributions des communautés et des artistes avant de rédiger la candidature, contributions qui ont été reprises dans les mesures de sauvegarde proposées pour sa protection et promotion exposées à la section 3.b. de ce formulaire.

Les artistes flamencos constituent le trait d'union le plus solide entre le flamenco d'hier et le futur d'un patrimoine culturel auquel ils donnent vie et qu'ils représentent à partir de ses trois axes artistiques fondamentaux: *cante*, *toque* et *baile*.

Le vaste groupe des artistes flamencos constitue, avec les *peñas*, les deux principales communautés qui structurent l'univers social réel du flamenco, en dehors de l'engagement et de l'implication des institutions publiques dans la mise en place de politiques destinées à sa

conservation et promotion. C'est pourquoi ils ont considérablement participé à la préparation des documents pour l'incorporation du flamenco à la Liste Représentative de l'UNESCO.

4.b. Consentement libre, préalable et éclairé à la candidature

Le consentement libre, préalable et éclairé de la communauté, du groupe ou, le cas échéant, des individus concernés peut être démontré par une déclaration écrite ou enregistrée, ou par tout autre moyen, selon le régime juridique de l'État partie et l'infinie variété des communautés et groupes concernés. Le Comité accueillera favorablement une diversité de manifestations ou d'attestations de consentement des communautés au lieu de déclarations standard et uniformes.

Prière de joindre au formulaire de candidature les preuves démontrant un tel consentement en indiquant ci-dessous quelle preuve vous fournissez et quelle forme elle revêt.

Tant l'Association des Artistes Flamencos comme la Confédération Andalouse des *Peñas Flamencas*, qui rassemble environ quatre cents organismes distribués dans les huit provinces andalouses avec plus de 70 000 membres inscrits, l'Institut de Culture Gitane, la Fondation Machado, la Fondation Mairena ou la Fondation Mario Maya ainsi que les directeurs chargés de l'organisation des festivals les plus importants de flamenco ont apporté leur soutien formel à la demande d'inscription du flamenco sur la Liste Représentative du Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO au moyen de lettres personnalisées d'adhésion, qui sont jointes à l'Annexe V.

La colonne vertébrale du flamenco repose sur ses artistes. Le nombre considérable de *cantaoras/as*, *tocaoras/as* et *bailaoras/as* reflète son extraordinaire complexité en tant qu'élément culturel différencié. Une liste d'artistes, pour la plupart andalous et des régions limitrophes d'Estrémadure et de Murcie, avec la remarquable incorporation des communautés de Madrid et de Barcelone, qui répondent par leur localisation à l'amplitude géographique du flamenco et qui exhibent leurs créations et interprétations sur les scénarios et au cours d'événements culturels des cinq continents.

Nous reprenons une liste significative et qualifiée d'artistes confirmés et de jeunes promesses du *toque*, *cante* et *baile*, qui ont donné et signé leur libre consentement, informé préalable de soutien à la demande d'inscription du Flamenco sur la Liste Représentative du Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité au moyen de lettres individuelles d'adhésion, qui sont jointes à l'Annexe VI.

4.c. Respect des pratiques coutumières en matière d'accès à l'élément

L'accès à certains aspects spécifiques du patrimoine culturel immatériel est quelquefois limité par les pratiques coutumières régissant, par exemple, sa transmission, son interprétation, ou préservant le secret de certaines connaissances. Prière d'indiquer si de telles pratiques existent et, si tel est le cas, démontrez que l'inscription de l'élément et la mise en œuvre des mesures de sauvegarde respecteraient pleinement de telles pratiques coutumières qui régissent l'accès à des aspects spécifiques de ce patrimoine (cf. article 13 de la Convention). Décrivez toute mesure spécifique qui peut être nécessaire pour garantir ce respect.

Les mesures de sauvegarde reprises et proposées dans ce document ont pour but de garantir une protection durable et adéquate à un des éléments les plus particuliers et caractéristiques du patrimoine culturel immatériel du sud de l'Espagne, le flamenco, et d'assurer les voies les plus appropriées et efficaces pour augmenter sa connaissance et le dialogue interculturel.

D'autre part, aucune des mesures ou des principes d'action mentionnés ne fait intrusion ni n'altère l'authenticité, la conservation et le maintien de toutes les expressions, représentations, usages, techniques et connaissances que manifeste le flamenco.

Par conséquent, les pratiques habituelles en matière d'accès à l'élément sont entièrement respectées, sans que les mesures de protection et de sauvegarde prévues n'influent négativement sur sa conservation et son authenticité.

Les communautés, les groupes et les individus concernés ainsi que les institutions publiques ont collaboré pour rédiger la proposition de candidature du flamenco à l'inscription sur la Liste

Représentative du Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité de l'UNESCO.

5. INCLUSION DE L'ÉLÉMENT DANS UN INVENTAIRE (CF. CRITÈRE R.5)

C'est la rubrique dans laquelle l'État partie doit démontrer que la candidature satisfait au critère R.5 : « L'élément figure dans un inventaire du patrimoine culturel immatériel présent sur le(s) territoire(s) de(s) l'État(s) partie(s) soumissionnaire(s) tel que défini dans les articles 11 et 12 ».

Indiquez l'inventaire dans lequel l'élément a été inclus, ainsi que le bureau, l'agence, l'organisation ou l'organisme chargé de le tenir à jour. Démontrez que l'inventaire a été dressé en conformité avec les articles 11 et 12, et notamment avec l'article 11 paragraphe (b) qui stipule que le patrimoine culturel immatériel est identifié et défini « avec la participation des communautés, des groupes et des organisations non gouvernementales pertinentes », et l'article 12 qui exige que les inventaires soient régulièrement mis à jour.

L'inclusion dans un inventaire de l'élément proposé ne devrait en aucun cas impliquer ou nécessiter que le ou les inventaire(s) soient achevés avant le dépôt de candidature. Un État partie soumissionnaire peut être en train de compléter ou de mettre à jour un ou plusieurs inventaires, mais doit avoir déjà intégré l'élément dans un inventaire en cours d'élaboration.

L'Espagne étant structurée politiquement en gouvernements régionaux, les différentes communautés autonomes disposent de législations spécifiques et de compétences exclusives en matière de patrimoine. Ceci a permis d'inclure le flamenco dans des inventaires documentaires et de protection juridique.

Andalousie

- Le Centre Andalou de Flamenco, inscrit au Département ministériel de la Culture du Gouvernement autonome d'Andalousie, possède le plus grand inventaire documentaire du flamenco, dûment mis à jour, avec plus de 300 000 registres sous différents formats et supports.

- Le flamenco est inclus comme l'élément le plus « particulier du patrimoine culturel » andalou dans le nouveau Statut d'Autonomie de l'Andalousie. Article 68 de la Loi Organique 2/2007 du 19 mars sur la réforme du Statut d'Autonomie de l'Andalousie. Journal Officiel numéro 68, du 20 mars 2007.

- Les enregistrements sonores de la *cantaora flamenca* Pastora Pavón Niña de los Peines furent déclarés Bien d'Intérêt Culturel en 1999 par le Département ministériel de la Culture du Gouvernement autonome d'Andalousie, Journal Officiel de l'État du 11 août 1999, sous le registre A-R-M-14-00000 17 du Ministère de la Culture.

- La Loi 14/2007 du 26 novembre sur le Patrimoine Historique d'Andalousie permet la protection du patrimoine immatériel et son inscription au Catalogue Général du Patrimoine Historique Andalou. Actuellement le Département ministériel de la Culture a entrepris les gestions nécessaires pour l'inscription de différentes manifestations flamencas, telles que *l'escuela sevillana de baile l'escuela bolera de baile les verdiales* des Montes de Málaga, la *juerga gitana* de Jerez, la *zambomba flamenca* de Jerez, les *trovos* ou *!a zambra* du Sacromonte de Grenade.

Estrémadure

- Le dossier du Flamenco d'Estrémadure comme Bien d'Intérêt culturel est en gestion.

Murcie

- La Loi 4/2007, du 16 mars, sur le Patrimoine Culturel de la Région de Murcie, définit comme faisant partie du patrimoine culturel de la Région de Murcie le patrimoine immatériel et établit son inscription au Registre Général des Biens Culturels de la Région de Murcie. Actuellement, la Direction Générale des Beaux-arts et des Biens Culturels de la Communauté Autonome de la Région de Murcie a documenté dans la base de données du patrimoine immatériel, sous le numéro de registre 94, les *cantes de levante* de Carthagène et La Unión et, sous le numéro de registre 96, le *trovo*. De même, le dossier du *Cante de las Minas* comme Bien d'Intérêt Culturel est en gestion.

DOCUMENTATION
a. Documentation obligatoire et facultative
Documentation obligatoire fournie.
b. Cession de droits avec une liste des éléments
Cession de droits obligatoire fournie.
c. Liste de références documentaires
<p>ÁLVAREZ CABALLERO, Ángel Historia dei cante flamenco, Alianza Editorial, Madrid, 1986.</p> <p>CRUCES ROLDÁN, Cristina Más allá de la música (II), Signatura Ediciones, Séville, 2003.</p> <p>CRUCES ROLDÁN, Cristina Clamaba un minero así: identidades sociales y trabajo en los cantes mineros, Universidad de Murcia, Murcia, 1993.</p> <p>DE TRIANA, Fernando : Artes y artistas flamencos, Editorial Demófilo, Séville, 1975.</p> <p>FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ET PEÑAS DE FLAMENCO DE LA RÉGION DE MURCIE: Guía de flamenco de la Región de Murcia, Edición propia, La Unión, 2000.</p> <p>GAMBOA, José Manuel: Una historia dei flamenco, Espasa, Madrid, 2005.</p> <p>GARCÍA GÓMEZ, Génesis Cante flamenco, cante minera. Una interpretación sociocultural. Editorial Anthropos, Barcelone, 1993.</p> <p>GARCÍA REYES, Alberto Guía dei Flamenco, Département ministériel du Tourisme, Gouvernement autonome d'Andalousie, Séville.</p> <p>GELARDO, José - BELADE, Francine: Sociedad y cante flamenco. El cante de las minas, Editora Regional de Murcia, Murcia, 1985.</p> <p>GONZÁLEZ CLIMENT, Anselmo: Flamencología, La Posada, Cordoue, 1989.</p> <p>GRANDE, Félix: Memoria dei Flamenco, Espasa Calpe, Madrid, 1979.</p> <p>LAVAUUR, Luis : Teoría romántica dei cante flamenco, Editora Nacional, Madrid, 1976.</p> <p>MACHADO Y ÁLVAREZ, Antonio : Cantes flamencos, Espasa Calpe, Buenos Aires, 1947.</p> <p>MAIRENA, Antonio-MOLINA, Ricardo: Mundo y formas dei cante flamenco, Librería Al-Andalus, Grenade-Séville, 1979.</p> <p>NÚÑEZ, Faustino: Guía comentada de música y baile preflamencos (1750-1808), Ediciones Carena, Barcelone, 2008.</p> <p>ORTIZ NUEVO, José Luis: ¿Se sabe algo?, Viaje al conocimiento del arte flamenco en la prensa sevillana del XIX, El carro de la nieve, Séville, 1990.</p> <p>RONDON RODRÍGUEZ, Juan: Recuerdos y confesiones del cantaor Rafael Pareja de Triana, La Posada, Colección Demófilo, Cordoue, 2001.</p> <p>STEINGRESS, Gerhard: Sobre flamenco y flamencología, Signatura Ediciones, Séville, 1998.</p> <p>VERGILLOS GOMEZ, Juan: Libertad o tradición: una especulación en torno a la estética del flamenco, Aquí + Más Multimedia, Cornellà de Llobregat, 1999.</p>

COORDONNÉES

a. Personne à contacter pour la correspondance

Gouvernement espagnol

Ministère de la Culture
Direction Générale des Beaux-arts et des Biens Culturels
Responsable: Mme Maria Ángeles Albert de León
Adresse: Plaza del Rey, 1. 28004 Madrid (Espagne)
Téléphone: 00 34 91 7017262
Fax: 00 34 91 7017383
Adresse e-mail: angeles.albert@mcu.es

b. Organisme(s) compétent(s) associé(s)

Gouvernement autonome d'Andalousie

Département ministériel de la Culture
Agence Andalouse pour le Développement du Flamenco
Responsable: M. Francisco Perujo Serrano
Adresse: Avda. de la Borbolla, 59. 41013 Séville (Espagne)
Téléphone: 00 34 954 787209
Fax: 00 34 954 626 253
Adresse e-mail: paco.perujo.serrano@juntadeandalucia.es
Gouvernement autonome d'Andalousie

Gouvernement autonome d'Andalousie

Département ministériel de la Culture
Direction Générale des Biens Culturels
Responsable: Mme Guadalupe Ruiz Herrador
Adresse: C/ Levías, 41004. Séville (Espagne)
Téléphone: 00 34 955 036906
Fax: 00 34 955 036901
Adresse e-mail: guadalupe.ruiz@juntadeandalucia.es

Gouvernement autonome d'Estrémadure

Département ministériel de la Culture
Direction Générale du Patrimoine Culturel
Responsable: Mme Esperanza Díaz García
Adresse: C/ Almendralejo, 14. 06800 Mérida. Badajoz (Espagne)
Téléphone: 00 34 924 007042
Fax: 00 34 007031
Adresse e-mail: esperanza.diaz@juntaextremadura.net

Communauté Autonome de la Région de Murcie

Département ministériel de la Culture et du Tourisme
Direction Générale des Beaux-arts et des Biens Culturels
Responsable: M. Enrique Ujaldón Benítez
Adresse: Palacio de Los Pacheco. Plaza de Fontes, 2. 30071 Murcia (Espagne)
Téléphone: 00 34 968 277761
Fax: 00 34 968 277762
Adresse e-mail: enrique.ujaldon@carm.es

c. Organisme(s) communautaire(s) ou représentant(s) des communautés concerné(s)

Confédération Andalouse de Peñas Flamencas

Président: M. José Ma Segovia Salvador
Adresse: C/ Dante, 1. Sala 26. 41006 (Séville)
Téléphone: 00 34 649 544458

Fax: 00 34 954 648149
Adresse e-mail: jsegoviafede@hotmail.com

Association d'Artistes Flamencos

Président: Mme Asunción Peña Martos
Adresse: Avenida Los Gavilanes, 79. Bloque 2, 10 C. 41006 (Séville)
Téléphone: 00 34 656 462192
Fax: (sans)
Adresse e-mail: info@asociacionartistasflamencos.com

SIGNATURE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT PARTIE

Nom : Mme Maria Ángeles Albert de Leon

Titre : Directrice Générale des Beaux-arts et des Biens Culturels du Ministère de la Culture
du Gouvernement espagnol

Date : 26 Août 2009

Signature : <signé>